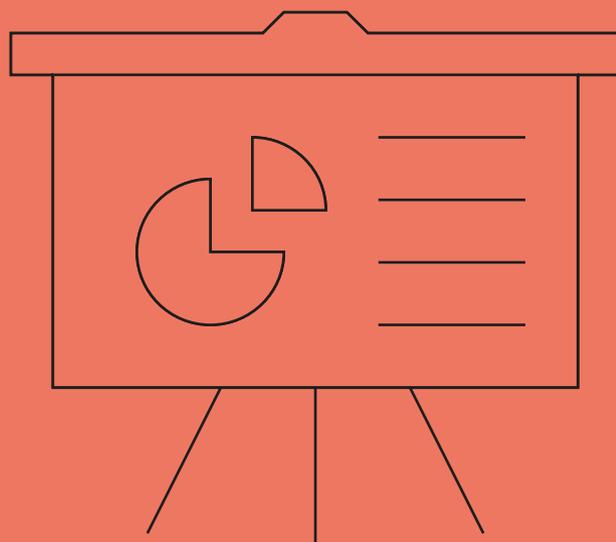


DONNÉES QUANTITATIVES

Les sources de données quantitatives pour le diagnostic de territoire



Licence & conditions d'utilisation.



Cette ressource pédagogique est protégée par la licence ouverte. Cette licence publique vous permet d'utiliser librement les contenus à condition que vous en mentionniez la paternité :

www.diagnostic-territoire.org, 2016

Cette production est le fruit d'un travail d'acteurs du développement local et de l'action sociale.

Elle est destinée à améliorer la réalisation de diagnostics de territoire par les acteurs de terrain. Si vous consultez ou utilisez ce support, merci de nous envoyer un mail à **secretariat@apsn-prev.fr**

En nous informant de la manière dont vous l'avez mobilisé, en nous en nous faisant part de vos retours, idées, suggestions, vous participerez ainsi à d'éventuelles améliorations.

Bonne lecture !



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques</p>	<p>L'INSEE a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire. Les données sur la population sont produites par le recensement de la population.</p> <p>La fréquence de la collecte est quinquennale pour les communes de moins de 10 000 habitants, et annuelle pour les communes de 10 000 habitants ou plus. L'enquête de recensement est exhaustive dans le premier cas ; c'est une enquête par échantillon dans le second.</p> <p>Concrètement, environ 9 millions de personnes sont recensées chaque année, soit 14 % de la population vivant en France.</p>	<p>L'ensemble des données sont gratuites et accessibles sous forme de données brutes sur le site de l'INSEE.</p> <p>L'Insee propose aussi des services payants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le portrait de territoire qui met à disposition un ensemble de données statistiques décrivant les différents aspects démographiques, sociaux et économiques d'un territoire. • Le « diaf rp » (chiffres issus du recensement) est un service proposé par l'INSEE moyennant paiement dans le cadre d'une convention de partenariat, qui consiste à remettre à l'utilisateur des données issues du recensement sur une zone infra communale tracée par l'utilisateur à l'aide d'un outil de cartographie. 	<p>www.insee.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La base INSEE peut être difficile d'accès sans formation spécifique. • Les données sont à l'état brut, il vous faudra les traiter et les mettre en forme. • La durée d'obtention des données pour les services payants n'est pas toujours compatible avec la durée du diagnostic de territoire.



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>Les Caisses d'Allocations Familiales</p>	<p>Les Caisses d'Allocations Familiales produisent annuellement des données sur leurs allocataires. Ces données peuvent être diffusées aux partenaires pour faciliter la définition de leurs projets.</p> <p>La Caf est soumise aux règles du secret statistique et à loi Informatique et Liberté et ne transmet pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> — de données infra communales qui porteraient sur une population de moins de 100 allocataires — de données infra communales portant sur un ensemble en dessous de l'IRIS — de données qui lui auraient été transmises par un organisme externe. 	<p>LA CAF fournit des données actualisées sur la composition familiale, les revenus, l'activité, la précarité, le logement, le handicap, les prestations versées....</p> <p>Toute demande de données statistiques donne lieu à l'établissement d'une convention, voire d'une tarification. La signature d'une convention permet d'encadrer la diffusion ou l'échange des données. Elle est également l'occasion de fixer le contenu de la demande et d'accompagner la diffusion des données d'aspects méthodologiques.</p> <p>La CAF s'engage dans une démarche d'ouverture de ces données au public à travers un open data en ligne qui met à disposition des données à certaines échelles.</p>	<p>Auprès de votre CAF départementale ou :</p> <p>https://data.caf.fr/site/actualites/cafdata-lopen-data-des-allocations-familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données CAF ne portent pas sur l'ensemble des habitants mais sur la population d'allocataires. • Les centres sociaux, au titre de leur agrément CAF, ont à disposition des données CAF traitées sur leur territoire d'intervention.



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>Le CCAS</p>	<p>Les Centres Communaux d'Action Sociale ont pour obligation réglementaire de produire annuellement l'Analyse des Besoins Sociaux.</p> <p>Ce diagnostic concerne l'ensemble de la population de la commune et de leurs besoins.</p>	<p>L'ABS intègre trois types de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des données quantitatives appelées « Atlas Social ». • Des données qualitatives sur les besoins des habitants. • Le recensement des besoins des acteurs du social. <p>Les CCAS communiquent généralement l'ABS aux partenaires du territoire.</p>	<p>Le CCAS de votre commune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ABS est un document de diagnostic à part entière qui peut vous faire gagner un temps précieux dans votre démarche. • La réalisation et la qualité des ABS est assez inégale selon la taille de la commune, les moyens humains et financiers mobilisés (intervention extérieure, logiciel de traitement des données...)



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>La politique de la ville</p>	<p>La politique de la ville est dotée depuis 2002 d'un système d'information géographique en ligne « SIG Ville » dont les objectifs sont de diffuser de l'information statistique territorialisée sur les quartiers afin de permettre l'accompagnement des politiques publiques et l'évaluation des dispositifs mis en place.</p>	<p>Sont accessibles à tout public les informations suivantes sur l'ensemble du territoire et les ZUS de plus de 6000 habitants (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les données du recensement de la population • les données relatives aux entreprises et établissements en ZUS/ZFU (SIRENE) • les données sur les revenus des ménages • les données relatives aux demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) <p>L'accès aux données des Zones Urbaines Sensibles dont la population est inférieure à 6000 habitants nécessite un code d'accès.</p>	<p>www.sigville.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous trouverez sur le site SIGVILLE des données INSEE en valeur absolue, cela vous évitera de faire vous-même les calculs • Les informations ne couvrent que les territoires « politique de la ville ». • Si vous recherchez des données dans un territoire de moins de 6000 habitants rapprochez-vous de votre référent local politique de la ville en mairie ou à la collectivité de communes. • Les services de la politique de la ville disposent souvent de données déjà traitées et/ou de diagnostics sur les quartiers prioritaires.



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>Les structures du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les centres sociaux. • Les services départementaux. • Les écoles, collèges et lycées. • Les missions locales et pôle emploi. • Les associations de quartier,... 	<p>Ces institutions ou organismes peuvent produire différents types de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des données relatives à leurs usagers et leurs actions : <p>Exemple : type de personnes fréquentant le centre social, bénéficiaires de l'action sociale départementales, des données relatives à la scolarité des élèves du collège...</p> <ul style="list-style-type: none"> • des données déjà traitées dans le cadre de diagnostics territoriaux. 	<p>Une visite dans les structures devrait permettre d'avoir accès aux différentes données dont vous avez besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attention à ne pas confondre les données concernant les usagers avec les données sur l'ensemble de la population. • Soyez attentifs à la fiabilité des données que vous utilisez, vérifiez la manière dont elles ont été construites.



Sources	La production des données	Type de données disponibles	Accéder aux données	Conseils et points de vigilance
<p>Les observatoires locaux ou nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire des inégalités. • Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale. • Institut national d'étude démographique. • Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. • L'observatoire de la société du Compas. 	<p>Les observatoires peuvent vous permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'obtenir des données traitées et analysées. • D'obtenir des éléments de comparaison avec des données à d'autres échelles. • D'approfondir vos recherches thématiques en consultant des rapports, des études, des diagnostics,... 	<p>L'ensemble de ces observatoires disposent de ressources en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les observatoires sont des sources précieuses et fiables pour la recherche de données et la production d'études thématiques. • Vous trouverez rarement des données à l'échelle de votre territoire, ne perdez pas trop de temps dans la masse énorme d'informations que proposent ces ressources.